



AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS que le conseil municipal de la municipalité de Nominique, lors de la séance ordinaire du 12 août 2024 à 19h30, qui se déroulera à la salle « J.-Adolphe-Arduin », statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Dérogation mineure numéro 2023-030 : Lot 5 899 716 chemin Aimé-Chartrand

(Matricule 1039-30-6781)

La présente demande vise à déroger à la superficie constructible de cinq milles mètres carrés (5 000 m²) pour le lot 34-1-2 Canton de Montigny (devenu 5 899 716 au cadastre officiel du Québec), exigé à l'annexe A de la grille des usages et normes du *Règlement de zonage 2012-362* pour la zone Va-13.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Nominique, ce 25 juillet 2024.

Catherine Clermont
Directrice générale
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Catherine Clermont, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Nominique, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Web de la Municipalité, le 25 juillet 2024, entre 8 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce vingt-cinquième jour du mois de juillet de l'an deux-mille-vingt-quatre (25 juillet 2024).